

Réunion du bureau du Conseil de Quartier Opéra-Chaussée d'Antin

Mercredi 14 juin 2017 – 19h

Crêpes City, 6 rue Joubert

Compte-rendu

Etaient présents : Diana Angnel, Hervé Clerc, Catherine Cronier, Sylvain Métivier, Jean-Pierre Porte, Isabelle Vught (conseillère d'arrondissement déléguée à l'animation locale), Mariella Eripret (coordinatrice des conseils de quartier).

1) Projets d'amélioration du quartier

Les membres du bureau demandent à avoir un retour sur les suites données aux suggestions exprimées lors de la marche exploratoire du 4 avril avec le service de la voirie.

Ils souhaitent également savoir où en est l'atelier mené par l'APUR sur le réaménagement du quartier Haussmann-Opéra, ainsi que le projet de réaménagement de la place de l'Opéra.

Note post-réunion : Sébastien Dulermo confirme qu'une seule réunion s'est tenue dans le cadre de cet atelier en juin 2016 et qu'il n'y a eu aucune avancée depuis.

D'une manière générale, le bureau souhaiterait être davantage associé aux projets d'aménagement qui concernent le quartier.

Les membres évoquent aussi le problème de propreté dans le quartier (odeurs d'urine devant le Citadium, dépôt d'ordures rue Joubert, etc.) et souhaiteraient que les brigades de lutte contre les incivilités se concentrent dans ce secteur.

Enfin, les membres déplorent le fait que tous les magasins soient peu à peu rachetés par des chinois, ce qui crée un sentiment de ghettoïsation.

Il y a 5 ou 6 ans, les mairies des 3^e et 11^e arrondissements ont préempté des commerces dans certaines rues ciblées afin d'assurer leur diversification et ont favorisé notamment le maintien ou l'installation de commerces de bouche.

Concernant la signalétique, les membres suggèrent que, ce quartier recevant de nombreux touristes, les panneaux d'information soient améliorés et traduits en plusieurs langues (anglais surtout). Un QRcode pourrait par exemple être apposé, renvoyant vers un descriptif en plusieurs langues.

Note post-réunion : un projet a été déposé dans le cadre du Budget Participatif parisien intitulé « Parcours/orientation/déambulation » qui rassemble 7 projets dont un sur la « signalisation bilingue pour les lieux touristiques et administratifs », auquel le Conseil de quartier pourrait s'associer.

Isabelle Vught rappelle que la charte de fonctionnement des conseils de quartier prévoit que les bureaux peuvent déposer un vœu en conseil d'arrondissement, qui s'il est voté, peut ensuite être porté au Conseil de Paris.

Hervé Clerc se charge de rédiger une première ébauche de vœu.

2) Renouveau des bureaux des conseils de quartier

Dans la perspective du renouvellement des membres qui interviendra en novembre, il est proposé aux membres actuels d'établir une liste de projets prioritaires pour le quartier afin que le prochain bureau puisse prendre le relais sur ces sujets.

3) préparation de la fête de quartier

Jeudi 29 juin de 18h à 22h rue Joubert

Budget restant = 3106 €

Les membres du bureau valident le devis pour le babyfoot géant (1080 €), le devis pour le groupe de musique Forficule (1200 €).

Le matériel sera livré le jeudi à 16h : 15 tables, 80 chaises, 2 banderoles, petites et grandes bouteilles, sacs poubelles, assiettes, couverts, jus de fruit, sirop, biscuits...

Un stand du CQ sera installé, sur lequel seront mis à disposition les bulletins de candidature pour le renouvellement des bureaux.

4) Réunion publique sur la sécurité

En raison de soucis de santé, le nouveau Commissaire de police ne pourra pas être présent à la réunion publique le 27 juin. Elle est donc reportée à septembre.

5) Commission d'arrondissement sur le Budget Participatif

Lundi 19 juin 13h30-15h30. Hervé Clerc y participera.

Note post-réunion : la Commission d'arrondissement a retenu le projet « village Godot » visant à améliorer la rue Godot de Mauroy. Il sera donc soumis au vote des habitants du 16 septembre au 1^{er} octobre.

6) Points divers

Candidature de Paris aux Jeux Olympiques :

Le bureau du CQ souhaite soutenir la candidature aux JO en participant par exemple à la décoration du Boulevard Haussmann depuis Richelieu-Drouot jusqu'à la rue du Havre.

Les commerçants ont dû recevoir des fanions portant le logo « Paris 2024 ».